



Bulletin
Municipal

N° 85

Cléry-saint-André
Octobre
2020

La commune récompensée!

1^{ère} fleur «Villes & villages fleuris»

Label Loir'etape

Salon de l'Agriculture





**POMPES FUNÈBRES
MARBRERIE
CHAMBRE FUNÉRAIRE**

24/h/24
7J/7

*«L'expérience et le savoir-faire
au service des familles»*

MEUNG-SUR-LOIRE

02 38 44 44 16

www.pompes-funebres-marbrerie-girard.fr



Damien TÉAU

PLOMBIER CHAUFFAGISTE

06 59 82 10 10

49 rue de la Perrière
45 370 Cléry St-André
damienteau@hotmail.fr



Ludovic Deplanque

**Tourneur sur Bois
Viste de l'atelier sur rendez-vous
Stages - découverte - initiation
- perfectionnement -**

06.44.69.45.02

Espace partagé RenaiSENS

2 rue du stade

45370 Cléry Saint André

contact@latelier-deplaniak.fr

www.latelier-deplaniak.fr



**AMENAGEMENTS
EXTERIEURS**

**Terrassements
Clôtures - Allées**

CLERY ST ANDRE

02 38 45 35 13

Prochaine réunion du Conseil Municipal

Lundi 7 décembre 2020

Les réunions ont lieu à 19h dans la salle du Conseil Municipal en mairie. Les séances sont publiques, n'hésitez pas à y assister.

► Horaires et lieux sous réserve des conditions sanitaires

Horaires d'ouverture de la mairie

Lundi & jeudi : 8h30 - 12h
Mardi, mercredi & vendredi :
8h30 - 12h / 14h - 17h
Samedi : 9h - 12h

En période de vacances scolaires

Lundi, mercredi, jeudi & samedi :
9h - 12h
Mardi & vendredi
9h - 12h / 15h - 17h

Mairie de Cléry-Saint-André

94 rue du Maréchal Foch - BP 11
45370 Cléry-Saint-André

Tél : 02 38 46 98 98

Fax : 02 38 46 98 99

Courriel : accueil@clery-saint-andre.com

Site Internet : www.clery-saint-andre.com

Facebook : @ClerySaintAndre45

Édité à 1800 exemplaires

Conception : Service communication

Impression : Easyflyer - Orléans

Directrice de la publication :

Tatiana DEPLANQUE

Coordination : Jérôme FALALA

Crédits photos : Associations,
Municipalité, Patrick Lebaupin.

Dépôt légal : 4^e trimestre 2020

Merci à nos annonceurs pour le partenariat effectif à la réalisation de ce bulletin municipal. C'est la preuve du dynamisme du commerce local, acteur essentiel de notre cadre de vie.

SOMMAIRE

■	Édito	P.5
■	Les savoir-faire cléricois récompensés au Concours Général Agricole Paris 2020	P.8
	Les Fromenteries	
	La Coterie	
■	Affaires scolaires	P.10
	Des nouvelles de la rentrée de l'école des Bergerêts	
	La "boîte" à jouer	
	Notre-Dame : À vos masques, prêts ? Rentrée !	
■	Ville durable	P.12
	La commune décroche sa première fleur au label "Villes fleuries"	
	La commune participe à la World Clean Up Day	
■	Travaux	P.13
	Les travaux de voirie à venir sur la commune	
	La déchetterie va s'agrandir	
■	Citoyenneté	P.14
■	Sécurité	P.15
	Lutte contre l'incivilité routière	
	Sens de circulation sur le parking du groupe scolaire des Bergerêts	
	Modification de circulation de la rue de la vieille voie	
■	Urbanisme	P.15
■	Patrimoine	P.16
■	Action sociale	P.17
	La commune a "célébré" Octobre Rose	
	Conférence COVID	
	Téléthon 2020	
■	Acteurs économiques	P.18
	Émilie Guildoux, notre nouvelle fleuriste	
	Sandrine Tomas, coiffeuse visagiste à domicile	
	RenaiSENS, un lieu où l'on travaille... mais pas que !	
■	Économie & territoire	P.20
	Cléry-Saint-André, labellisé "Loir'étape"	
	Cléry-Saint-André, ambassadrice de la "marque Sologne"	
■	Conseil Municipal des Enfants	P.21
■	Culture	P.22
■	Actus associatives	P.24
■	Droit d'expression	P.27
■	Dates à retenir	P.28



Bruno MOTHU couverture
 Couvreur-zingueur
 + de 30 ans d'expérience

Tout SAV en couverture et zinguerie
 Pose de fenêtres de toit
 Démoussage
 Petits travaux de couverture en neuf ou rénovation

2 sentier des Murailles – 45370 CLERY SAINT ANDRE
 06.21.26.23.93 – 02.38.45.92.11
 Courriel : bruno.mothu@sfr.fr
 Facebook : fb.me/brunomothucouverture




BRICO **MARCHÉ**

BRICOLAGE - JARDINAGE
 DECORATION - ANIMALERIE
 BATIMENT

45370 CLÉRY-SAINT-ANDRÉ
 Tél. 02 38 45 12 89

OUVERTS LE DIMANCHE MATIN

PLATRERIE - ISOLATION
PLAQUES DE PLATRE

SASU
Pascal DESHAYES

4, rue du Paré - 45370 CLERY-SAINT-ANDRÉ
 Tél: 02 38 58 15 20 - Fax 08 26 38 49 76
pascal.deshayes0547@orange.fr




ATELIER D'AMH
 Architecte - Créateur d'espace de vie

06 73 79 78 10
atelier.d.amh@gmail.com
 espace Renaisens - 2 rue du stade
 CLERY SAINT ANDRE
atelier-amh.fr



AUTO - HABITATION - SANTÉ - PRÉVOYANCE

Particuliers & Professionnels

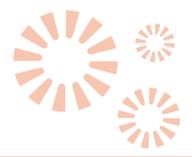
thélem
 assurances
 > innove pour vous

> Retrouvez votre assureur à
CLÉRY-SAINT-ANDRÉ

Julien PEGAUD
 181, rue du Maréchal Foch
 ☎ **02 38 45 95 85**
clery.saint.andre@thelem-assurances.fr
 N°Orias 18 005 243.

92%*
 d'assurés satisfaits
 de leur relation avec
 Thélem assurances

* Extrait du baromètre satisfaction clients
 Thélem assurances, décembre 2018.

SARL ANTONIO - CÉDRIC
 COUVERTURE - ZINGUERIE
 VELUX - EPDM
 DEMOUSSAGE
 ISOLATION DE TOIT

SARL Antonio Cedric
 Siège Social: 49, route de la Ferté - 45150 - JARGEAU
 12, rue de la Fontaine - 45370 - CLERY ST ANDRE

Tél/Fax : **02.38.59.97.75** **06.88.75.74.76**




Elagage
 Abattage
 Paysage

ARBO
 ESCENCE

Charles BAECHLER | Alexis RENARD
 07 86 85 57 56 | 06 11 99 07 05
 Au service de l'Arbre et du Jardin
arborescence.pjf@orange.fr
 2 rue Maréchal Foch 45370 CLERY SAINT ANDRE





Chères Cléricoises, Chers Cléricois,

Face à la crise, l'esprit de solidarité prévaut et nous avons pu mesurer durant le confinement cette chance que nous avons de vivre dans un village où chaque habitant fragile est entouré. Je veux remercier tous les acteurs qui nous permettent de traverser cette crise, au premier rang desquels les professionnels de santé, les personnels de sécurité, les enseignants, mais aussi les aides à domicile, les artisans et commerçants, nos maraîchers et toutes les petites mains anonymes qui ont assurés la continuité des services dans le privé et à la mairie.

Au quotidien, c'est chacun d'entre nous qui est impacté par cette situation aussi bien dans sa vie familiale ou professionnelle. Par la force des choses nos relations sociales ont évolué tout comme nos activités de loisir, culturelle ou associative. De même nos entreprises ont dû faire face, non sans difficultés, et se réinventer elles aussi, pour surmonter cet épisode.

Le virus circule encore ce qui a eu pour conséquences l'annulation de manifestations locales, entre autres la fête du Pont, le forum des Associations et la Foire aux Pommes. Il nous faut rester vigilants, appliquer les gestes barrières et suivre les arrêtés de la Préfecture.

Les élections municipales se sont adaptées au contexte sanitaire avec un deuxième tour trois mois après le premier... Le nouveau conseil municipal est installé depuis le vendredi 3 juillet et je tiens à remercier les Cléricois pour la confiance qu'ils nous ont renouvelée, témoignage d'une adhésion majoritaire à la vision que nous avons d'une évolution raisonnée de notre commune. Forts de la confiance de nos habitants, nous serons une fois de plus au rendez-vous pour servir l'intérêt général et répondre dans la mesure du possible aux besoins de nos administrés. Nos priorités sont toujours l'éducation, la santé et la sécurité. Nous croyons à la réussite de l'effort, du travail, de l'engagement pour la collectivité. J'ai tenu à ce que chaque élu s'inscrive selon les places disponibles dans les commissions municipales et intercommunales, les syndicats, sans appliquer la règle de la représentation à la proportionnelle. En proposant cette ouverture, j'ai souhaité que tous les conseillers s'unissent pour le bien des Cléricois, et tournent la page d'une campagne électorale longue, inédite, troublée de comportements et d'écrits à oublier si possible !!! Les prochaines publications et les actions futures nous diront si ce message est bien reçu de tous.

Aussi, nous nous réjouissons du succès de la rentrée scolaire, rendue possible grâce au travail réalisé en amont par nos équipes pédagogiques dans le but de s'adapter aux contraintes gouvernementales et ainsi respecter le protocole sanitaire. Nous accueillons la réouverture de la cinquième classe en maternelle qui comptabilise un total de 111 enfants, ce qui est très confortable pour un enseignement de qualité.

Chères Cléricoises, chers Cléricois, je vous assure de mon écoute.



Le Maire,
Gérard CORGNAC.





Absents de la photo : Philippe De Tristan et Grégory Bubenheimer

Une nouvelle équipe pour le conseil municipal

C'est une nouvelle équipe, jeune et dynamique, qui s'est installée le 3 juillet dernier avec la volonté de rendre notre commune toujours plus dynamique et agréable à vivre.

Pour cela nous serons toujours à l'écoute des habitants, en nous préoccupant de la situation de chacun, de la petite enfance aux aînés afin que chaque Cléricois puisse pleinement s'épanouir.

6

LE MAIRE ET SES ADJOINTS



Gérard Cornnac

Maire de Cléry-Saint-André,
Vice-président de la Communauté
de Communes des Terres
du Val de Loire



Vincent Menu

Adjoint au Maire
Finances, Marchés publics
et Patrimoine



Sylvie Thiéry

Adjointe au Maire
Ville durable, Solidarité
et Citoyenneté



Thierry Tellier

Adjoint au Maire
Affaires scolaires,
Jeunesse et Sports



Ludivine Raveleau

Adjointe au Maire
Urbanisme et Sécurité



Alain Champenois

Adjoint au Maire
Travaux, Bâtiments,
et Manifestations



Tatiana Deplanque

Adjointe au Maire
Culture, Communication, et Relations
avec les acteurs économiques

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX DÉLÉGUÉS



Guillaume Maresse

Plan communal
de sauvegarde



Michèle Fromentin

Conseil municipal
des enfants

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX

► Groupe "Agissons ensemble pour Cléry-Saint-André"



Aurélien Taranne



Sandrine Montigny



Véronique Aigret



Philippe De Tristan



Nathalie Dupuis



Daniel Zonca



Nathalie Laval



Claude Boissay

► Groupe "Vivre ensemble à Cléry-Saint-André"



Olivier Jouin



Clarisse Cazeaudumec



Jérôme Vilain



Christelle Romastin



Gabriel Pinsard

► Groupe "Un nouveau souffle pour Cléry-Saint-André"



Grégory Bubenheimer

COMPOSITIONS DES COMMISSIONS MUNICIPALES

Commission Finances et Marchés public : Vincent Menu, Alain Champenois, Philippe De Tristan, Sandrine Montigny, Christelle Romastin, Jérôme Vilain, Grégory Bubenheimer.

Commission Patrimoine : Vincent Menu, Claude Boissay, Sandrine Montigny, Nathalie Laval, Philippe De Tristan, Gabriel Pinsard, Olivier Jouin, Grégory Bubenheimer.

Commission Ville durable, embellissement : Sylvie Thiéry, Thierry Tellier, Philippe De Tristan, Véronique Aigret, Daniel Zonca, Clarisse Cazeaudumec.

Commission Solidarité, cohésion sociale et citoyenneté : Sylvie Thiéry, Vincent Menu, Nathalie Dupuis, Sandrine Montigny, Véronique Aigret, Christelle Romastin.

Commission Affaires scolaires et jeunesse : Thierry Tellier, Michèle Fromentin, Guillaume Maresse, Sandrine Montigny, Véronique Aigret, Christelle Romastin, Jérôme Vilain.

Commission Sports : Thierry Tellier, Michèle Fromentin, Aurélien Taranne, Nathalie Laval, Véronique Aigret, Clarisse Cazeaudumec, Olivier Jouin, Grégory Bubenheimer.

Commission Urbanisme : Ludivine Raveleau, Alain Champenois, Claude Boissay, Guillaume Maresse, Nathalie Laval, Gabriel Pinsard, Jérôme Vilain.

Commission Sécurité des biens et des personnes : Ludivine Raveleau, Daniel Zonca, Michèle Fromentin, Guillaume Maresse, Nathalie Laval, Gabriel Pinsard.

Commission Travaux, bâtiments, services techniques : Alain Champenois, Daniel Zonca, Aurélien Taranne, Guillaume Maresse, Thierry Tellier, Gabriel Pinsard, Grégory Bubenheimer.

Commission Fêtes et manifestations patriotiques : Alain Champenois, Tatiana Deplanque, Nathalie Dupuis, Michèle Fromentin, Aurélien Taranne, Olivier Jouin.

Commission Communication, Culture, Conseil Municipal des Enfants : Tatiana Deplanque, Ludivine Raveleau, Philippe De Tristan, Guillaume Maresse, Michèle Fromentin, Christelle Romastin, Jérôme Vilain.

Commission Relations avec les acteurs économiques : Tatiana Deplanque, Claude Boissay, Aurélien Taranne, Véronique Aigret, Nathalie Dupuis, Clarisse Cazeaudumec, Olivier Jouin.





Les savoir-faire cléricois récompensés

PORTRAIT DE SÉBASTIEN BONAMY, ÉLEVEUR À LA FERME DES FROMENTERIES



NACRED EHB / Race Prim'Holstein / 1^{re} et 2^e lactation / Rang 4
LOVE EHB / Race Prim'Holstein / 2^e lactation / Rang 5
INDIGO EHB / Race Prim'Holstein / 5^e lactation / Rang 3

8

Éleveurs de père en fils depuis 3 générations à la ferme des Fromenteries, Sébastien Bonamy s'occupe d'une soixantaine de vaches laitières ainsi que de volailles. Sur l'exploitation la priorité est donnée à la qualité et au bien-être des animaux. Par exemple l'éleveur connaît le prénom ainsi que la descendance de chacune de ses vaches. D'autre part « le lait est collecté par la laiterie de Saint-Denis de l'Hôtel et distribué sous la marque "C'est qui le Patron ?" qui apporte une plus juste rémunération aux éleveurs » précise-t-il. De plus, « L'alimentation des vaches est composée de maïs, de colza et de betteraves exclusivement produits dans le Loiret » et « sans OGM » ajoute-t-il. Par ailleurs les vaches sont en extérieur de mars à novembre.

Ces dispositions lui permettent de viser l'excellence dans les compétitions auxquelles il participe et ainsi de perpétuer la tradition familiale des concours initiée par

ses grands-parents et poursuivie par son père. Il faut dire que c'est un habitué du Salon de l'Agriculture. 2020 représentait sa 13^e participation d'affilée. C'est pour lui une occasion de montrer son travail mais aussi de sortir de la ferme pour partager avec ses confrères sur les différentes méthodes de travail.

Il est bon de préciser qu'une participation demande un travail de chaque instant : « Il y a 3 phases de présélections basées sur la performance laitière et le visuel de l'animal qui ont lieu au cours des mois précédant l'évènement ». Sur plusieurs milliers d'individus au départ, une sélection avec des critères très stricts s'applique pour déterminer les participantes au Salon où seules les meilleures vaches sont primées. « Y-être constitue déjà un exploit ».

Mais l'éleveur a toujours été animé par un esprit de compétition, que cela soit dans le

sport ou pour défendre son travail. Obtenir un prix est une consécration. « Au moins on sait pourquoi on se lève le matin et cela créé de la motivation » précise-t-il avant d'ajouter : « C'est une reconnaissance pour tout le travail effectué » et les sacrifices consentis, « le métier étant difficile et prenant » souligne-t-il.

Une récompense à Paris améliore ainsi sa visibilité sur le marché auprès des acheteurs ce qui lui permet d'espérer que, suite au salon, les demandes et la valeur de l'animal primé ainsi que sa descendance augmentent.

L'organisation du prochain Salon de l'agriculture étant compromise à cause de la situation sanitaire actuelle, Sébastien Bonamy se prépare déjà pour participer avec l'équipe de France, qu'il a intégrée en 2016, au concours Européen qui aura lieu en 2022 en Italie. Seuls 10 animaux sont sélectionnés par pays... Nous souhaitons que ses animaux puissent-être sélectionnés et ainsi représenter le savoir-faire cléricois !

► Vente à la ferme

Oeufs et volailles - Du Jeudi matin au samedi après-midi.

► Présent sur les marchés

Cléry-Saint-André le samedi matin & Meung-sur-Loire le dimanche matin.

► **Sur commande** : Dindes, chapons, pintades et autres poulardes...

“ Pour les fêtes de fin d'année, so en réalisant vos achats chez les produc



au Concours Général Agricole de Paris

RENCONTRE AVEC BENOÎT VIGNERON, ÉLEVEUR À LA FERME DE LA COTERIE



LISBONNE / Race Blanc-bleu

Prix "Vache adulte" / Rang 1

Prix de la meilleure vache suitée / Rang 1

Originaire du nord de la France, Benoît Vigneron s'est installé à Cléry-Saint-André en septembre 1999. Il propose aujourd'hui la vente à la ferme de lait cru et de viande. L'agriculteur élève des vaches à viande de race Blanc Bleu Belge qui font sa fierté ainsi que des vaches à lait de race Prim'Holstein qui représentent respectivement 40 et 60 pourcent du troupeau.

Benoît Vigneron est un vrai passionné d'élevage, très proche de ses animaux afin d'obtenir des productions de viande et de lait de grande qualité. Ce dernier est d'ailleurs collecté par la laiterie de Saint-Denis de l'Hôtel puis distribué sous la marque "C'est qui le Patron?". « Il faut pour cela répondre à un cahier des charges très strict » précise-t-il, ce qui permet au consommateur de profiter d'un produit de grande qualité.

L'éleveur était très motivé pour sa première participation au salon de l'agriculture : « Si je

viens à Paris c'est pour gagner » avait-il dit. Pari tenu avec deux prix remportés. C'est la reconnaissance d'un travail quotidien où la génétique prend une très grande place. L'un des intérêts est de se faire connaître afin de vendre plus facilement, et à un prix plus rémunérateur, des embryons ou des taureaux reproducteurs.

Sa race favorite est la Blanc Bleu Belge car « elle offre une viande d'une tendreté exceptionnelle tout en ayant la particularité de ne pas être grasse », explique-t-il. Derrière les prix, il ne faut pas oublier que la conjoncture n'est pas bonne actuellement. La sécheresse contraint à un recours à l'irrigation pour les maïs. « On consomme les stocks de fourrage de plus en plus tôt ce qui nous oblige à en acheter plus pour compléter » souligne-t-il, avec derrière un impact non négligeable sur les coûts de production. De plus en lisière de Sologne, les sangliers sortent des bois vers les plaines et font

beaucoup de dégâts sur les cultures.

« L'élevage va devenir très compliqué à cause des revenus qui ne sont pas bons ». Cela vient notamment de la difficulté à vendre les produits. La tentation est grande de faire plus de vache à viande et moins de lait, ce dernier étant très contraignant au niveau des normes à respecter.

À cela s'ajoute l'augmentation des charges ainsi que la difficulté de trouver un vétérinaire ou un concessionnaire agricole proche. Bien que cela soit un métier difficile et très prenant personnellement, pour Benoît Vigneron « la passion des animaux et de la technique pousse à toujours faire les choses jusqu'au bout avec une vision de long terme. « Dans ce métier, l'important est d'être entouré de personnes de qualité » nous a-t-il confié lors de la visite de l'exploitation.

Son objectif à court terme est de retourner au Salon de l'Agriculture à Paris afin de remporter un premier prix. « Si possible en même temps que mon voisin Sébastien Bonamy » nous a-t-il précisé. L'élevage à Cléry a encore de beaux jours devant lui.

► Vente à la ferme

Lait cru tous les jours de 18h à 20h sauf le samedi.

► Sur réservation par e-mail : benoit.vigneron@wanadoo.fr

Vente de cassolette de viande de 5 ou 10 kg : grosses pièces de viande, T-bone et tous types de morceaux à mijoter ou à griller

utenez l'économie locale
teurs et commerçants cléricois.



Des nouvelles de la rentrée de l'École des Bergerêts

La rentrée scolaire que nous venons de vivre fut une rentrée particulière en raison du contexte sanitaire en présence depuis le mois de mars sur notre commune et qui bouleverse nos habitudes.

Les différentes équipes éducatives et services périscolaires ont établi ensemble le fonctionnement des temps scolaires et périscolaires avant la rentrée. Une réunion d'information et de concertation avec les représentants des parents d'élèves a permis d'affiner les mesures à prendre en gardant à l'esprit le bien-être des enfants dans le respect du protocole sanitaire.

Les écoles maternelles et élémentaires n'ont pas établi de fonctionnement commun étant donné que les besoins spécifiques des tranches d'âge qu'ils accueillent ne sont pas identiques. Les services périscolaires ont mis en place leur fonctionnement en essayant au mieux de coller à celui des différentes écoles pour éviter le plus possible le brassage. Des ajustements ont eu lieu les premiers jours dus à l'évolution régulière du protocole sanitaire ainsi qu'à des suspicions de COVID chez des « enfants contact ». Le fonctionnement du restaurant scolaire a été optimisé pour avoir la meilleure rotation possible des groupes.

Il a fallu une grande capacité d'adaptation afin d'être réactif aux différents événements survenus lors de cette rentrée mais le travail en commun et la communication entre les différents acteurs ont permis une résolution rapide des problèmes rencontrés et il faut mettre en lumière ce travail face à une situation totalement inédite.

Il ne faut pas oublier dans ce contexte que nous avons obtenu l'ouverture de la 5^e classe en maternelle, ceci grâce à une mesure gouvernementale en faveur des zones dites rurales pour limiter le nombre d'élèves en grande section à 24 par classe. Cette ouverture de la 5^e classe en maternelle a permis d'alléger le nombre d'élèves dans les classes et de bénéficier d'une ATSEM supplémentaire recrutée en interne.

Le Pass'Jeune a été fermé aux vacances de printemps et au mois de juillet pour les raisons que nous connaissons. Il a pour objectif de rouvrir ses portes aux vacances d'automne 2020. Pour répondre au mieux au protocole sanitaire du 14 septembre son fonctionnement sera modifié afin d'éviter un trop grand passage des groupes de jeunes et le planning a été réfléchi.

L'équipe municipale, et notamment la commission scolaire, continue la réflexion et le travail pour l'agrandissement du restaurant scolaire et des locaux périscolaires.

Globalement tout se déroule convenablement, mais restons vigilants et réactifs.



La « boîte » à jouer

En raison de la situation sanitaire, la rentrée scolaire 2020 s'est déroulée dans des conditions particulières. C'est dans ce contexte que, soucieux d'innover et de proposer de nouvelles possibilités d'épanouissement aux enfants d'élémentaire, les services périscolaires proposeront prochainement un nouveau projet ludo-pédagogique: La boîte à jouer.

Prenant la forme d'un cabanon en bois que les enfants décoreront, cet espace dédié sera mis en place dans la cour des Poussins. Les enfants y trouveront toutes sortes d'objets du quotidien, qu'ils assembleront au gré de leur imagination, pour donner naissance à de nouveaux jeux. L'objectif de ce projet est double : sensibiliser les enfants au développement durable tout en créant un contexte propice au développement de leur inventivité. Cette boîte à jouer sera disponible durant les temps périscolaires (midi, soir, mercredi), sous le regard attentif et bienveillant d'un animateur référent.



À vos masques, prêts ? Rentrée !

Après une année scolaire 2019 – 2020, marquée par le travail à distance, petits et grands ont eu la joie de retrouver les chemins de l'école. Les sourires étaient largement visibles le 1^{er} septembre, lors de la rentrée des classes à l'école Notre-Dame, et cela malgré les masques couvrant la moitié du visage des adultes.

Cette nouvelle année scolaire, nous poursuivons notre volonté de favoriser une école du partenariat, avec davantage de projets interclasses, notamment autour de la lecture, de la sensibilisation à l'écologie, au développement durable et à l'éducation à la coopération... C'est pourquoi notre thème d'année, fil conducteur de projets, sera la Nature.

C'est dans cet esprit que nous allons créer des projets autour du Land Art, renouveler notre partenariat avec la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO), avancer notre poulailler, poursuivre notre potager, avancer des projets sur la partie boisée de l'école, fabriquer de la peinture végétale, un herbier des essences d'arbres et de la flore de l'école... s'ouvrir à la Création !

En ce qui concerne la crise sanitaire que nous traversons, il est certain que nous ne savons pas ce qui nous attend cette année. Un risque existe, il ne faut pas le nier, mais nous pouvons vivre les choses de plusieurs manières. Choisissons la confiance et le partenariat. Nous remettons sans cesse en question nos pratiques, nous devons continuer à nous adapter comme nous avons su le faire depuis le mois de mars dernier. Avec les familles de l'école, le partenariat est plus que précieux et nécessaire ! Ensemble, dans la confiance, nous poursuivons ce qui a été mis en place en fin d'année scolaire dernière.

La vie continue !

C'est donc dans ce contexte que nous continuons d'accueillir nos élèves. Le 2 octobre dernier, les élèves de CM2, passés en 6ème cette année, sont revenus pour participer à notre incontournable cérémonie du cursus Cambridge English ! C'est en effet depuis maintenant 2015 que les élèves sont initiés à l'anglais sous cette tutelle Cambridge English. C'est une chance pour les élèves de bénéficier du bain de langue d'un enseignant anglophone, une fois par semaine.

Que ce soit pour l'anglais précédemment cité, mais aussi pour d'autres projets (classe de mer, sorties, renouvellement des vélos de maternelle...), l'association des parents d'élèves reste notre partenaire privilégié pour accompagner les élèves et leur quotidien. Malgré l'annulation de la Foire aux Pommes, des actions vont être menées pour aider au financement de ces projets.



« Les rêves les plus beaux se conquièrent avec espérance patience et effort, en renonçant à l'empressement.[...] Même si tu te trompes, tu pourras toujours lever la tête et recommencer, parce-que personne n'a le droit de te voler l'espérance. »

Pape François, Christus vivit, 142.

L'année est donc lancée, avec son lot de joies et de surprises. L'enjeu majeur : que chacun continue d'avoir plaisir à venir à l'école afin que les apprentissages soient faits dans les meilleures conditions possibles.

Frédéric Flaud, Chef d'établissement.





La commune décroche sa première fleur au label "Villes fleuries" !

La commune de Cléry-Saint-André vient de se voir décerner la première fleur du label "Villes et villages Fleuris" décernée par un jury régional.

Le verdict est tombé mi septembre : la commune a été récompensée pour son engagement en faveur de l'amélioration de son cadre de vie avec une « 1^{ère} fleur ».

C'est un honneur et une reconnaissance pour Cléry de recevoir cette distinction, attribuée pour une période de 3 ans.

Ce label reflète toutes les actions mises en place, depuis plusieurs années, en faveur de la valorisation de l'environnement notamment, avec la politique du zéro produit phytosanitaire et les démarches de développement rural, les actions engagées avec les enfants et/ou associations, la propreté, les décors floraux et

créatifs pensés par nos jardiniers Grégory, Florian et Pascal.

Cette première fleur vient couronner le travail, l'implication et la coopération des services techniques pour embellir notre belle ville.

Cléry se pare de beaux massifs saisonniers, d'un jardin de curé, et d'espaces verts qui invitent à la ballade et à la contemplation.

La création du parc de Gaulle la rend encore plus accueillante, conviviale et invite à la flânerie... Enfin tout est mis en œuvre pour faire de Cléry un lieu où il fait bon vivre.

Le 19 septembre 2020, la commune participait à la World Clean Up Day

La journée mondiale du nettoyage s'est tenue le samedi 19 septembre à Cléry-Saint-André, en lieu et place de l'opération « nettoyons la nature ».

Organisée dans notre commune par la commission « ville durable embellissement », le world Clean Up Day avait pour objectif de lutter contre la pollution à travers des nettoyages citoyens organisés partout dans le monde à la même date.

Les déchets abandonnés dans notre nature sont encore trop nombreux : mégots, canettes, masques, bouteilles, verres, papiers, cartons et tout venant polluent notre cadre de vie et aggravent l'état de notre environnement.



C'est en ce sens que la commune de Cléry s'est mobilisée.

Tout au long de la matinée du samedi 19 septembre, des ramassages ont été organisés.



Également dans le cadre de la journée mondiale du nettoyage, l'école Notre-dame de Cléry, en partenariat avec une enseigne de grande distribution, a participé à l'opération « nettoyons la nature ». Ce sont tous les élèves de l'école, de la maternelle au CM2 qui se sont mobilisés durant deux heures à l'espace Loire, l'espace Ardoux et au Prés des gains.

Les travaux de voirie à venir sur la commune



Liaison douce rue du stade

En continuité de la liaison douce effectuée l'an passé, de « Renaisiens au parking de l'Espace Loire », la commune de Cléry créera prochainement une voie douce « du parking de l'Espace Loire à la rue des Maisons rouges ».

Cette liaison passera sur l'actuel trottoir côté stade, dans la même configuration que la partie précédente (calcaire et potelets en bois). De l'autre côté du trottoir, la réfection du parking est prévue et la haie de thuyas existante, sera arrachée et remplacée par un parterre constitué d'espèces locales, replantées grâce à la

dotation du Conseil départemental du Loiret, pour soutenir la filière horticole touchée par la crise de la COVID. A l'intersection de la rue des Maisons Rouges et de la rue du Stade, le trottoir sera élargi pour améliorer la sécurité des usagers de cette liaison.

Chemin du Bréau

Il est prévu la reprise de cette voie depuis le chemin des Ruelles jusqu'à la rue des Bonshommes, car le réseau des eaux pluviales est existant. Une pose de bordures sera effectuée des deux côtés.

Rue des Hauts Bergerets

Dans un premier temps, les lampadaires et la ligne téléphonique existants dans la portion de cette rue seront déplacés conjointement de l'autre côté de la rue.

La suite des travaux sera organisée en fonction de la fin du chantier Age et Vie, qui est prévu pour le premier semestre 2021.

Ces travaux s'effectueront durant les vacances scolaires.

La publication du marché pour ces 3 opérations a été faite semaine 38.

L'ouverture des plis est prévue semaine 42 et l'attribution du marché sera validé lors du prochain conseil municipal de mi-octobre 2020.

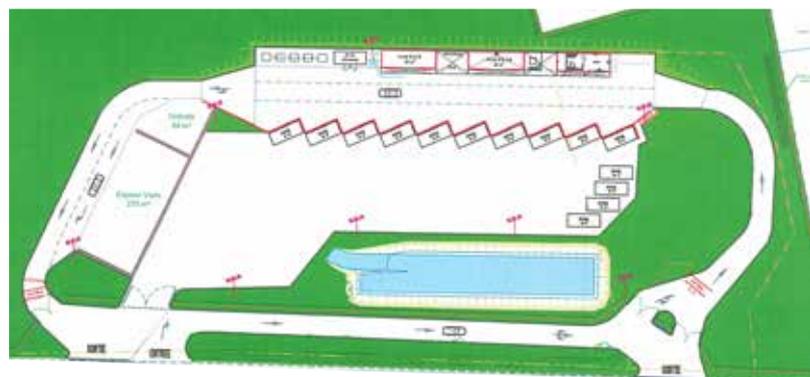
Les premiers travaux pourront commencer en décembre 2020.

La déchetterie va s'agrandir

La déchetterie de Cléry – Saint – André est devenue trop petite, en effet le nombre d'habitants du secteur a augmenté depuis sa création et son usage devient toujours plus important, c'est pourquoi elle sera prochainement agrandie et sécurisée.

Le projet de reconstruction consiste à créer une déchetterie plus grande, plus fonctionnelle, sécurisée, et surtout adaptée aux usagers notamment avec une aire de dépôt au sol des végétaux et de gravats ainsi que de nombreuses bennes favorisant le tri.

La Communauté de Communes des Terres du Val de Loire, compétente en matière de collecte et de valorisation des déchets a décidé que cette déchetterie devait évoluer et a inscrit dès 2018 ce projet d'agrandissement à son programme d'équipements. C'est un budget de l'ordre du million d'euros que la CCTVL met en place pour équiper les communes sud Loire de son territoire. Elle a alors pris contact avec les propriétaires pour acquérir les parcelles nécessaires à cette extension. S'en est suivie une enquête publique et la validation du permis de construire par la Préfecture avec des préconisations, visant à réduire l'impact sur l'environnement ainsi que les nuisances visuelles et sonores. Enfin la CCTVL a lancé le 10 juillet dernier dans le cadre des marchés publics, l'appel d'offres nécessaire à la réalisation de cette plateforme de déchets. Le conseil communautaire a attribué les lots du marché de reconstruction aux entreprises retenues lors de sa séance du 8 octobre 2020.



Les travaux débuteront début décembre 2020, pour une durée estimée de 5 à 6 mois (sauf intempéries) et qui auront pour conséquence la fermeture de la déchetterie de Cléry à compter du samedi 28 novembre au soir. Les usagers seront informés des dispositions prises et invités à fréquenter celle de Meung-sur-Loire.

Durant les travaux, nous appelons au bon sens des citoyens, à leur civisme. Nous constatons malheureusement de nombreux dépôts sauvages qui polluent l'environnement et rappelons que ces infractions à la loi sont sévèrement punies.



AFIN DE PRÉSERVER LA DOUCEUR DE VIVRE ET L'HARMONIE AU SEIN DE LA COMMUNE, NOUS VOUS REMERCIONS DE BIEN VOULOIR RESPECTER CES QUELQUES RÈGLES.



LINGETTES DANS LES TOILETTES

Jetés dans les WC, des cotons tiges, des lingettes, des rouleaux de papiers toilettes, serviettes hygiéniques et autres déchets causent de graves dysfonctionnements dans le réseau d'assainissement : canalisations bouchées, pompes de relevage abimées ou cassées, perturbations du bon fonctionnement de la station d'épuration.

De même, les produits chimiques et solvants ne doivent pas être déversés dans le réseau d'assainissement car ils tuent les bactéries qui font fonctionner la station d'épuration. ► **Le coût des réparations liées à ces dysfonctionnement impacte le budget et par répercussion votre facture d'eau.**



DÉJECTIONS CANINES

De plus en plus de déjections canines sont constatées sur nos trottoirs, malgré les efforts constants des agents municipaux. Un seul propriétaire de chien peu respectueux peut empoisonner les trottoirs (et les semelles) d'un quartier entier. Et lorsqu'il s'agit d'espaces verts où jouent des enfants, c'est inadmissible. Des poubelles et des distributeurs de sacs plastiques sont pourtant à disposition des habitants pour leur permettre de promener leur animal tout en maintenant les lieux propres. Des panneaux ont été positionnés sur la commune rappelant aux propriétaires d'animaux les sanctions auxquelles ils s'exposent. ► **Amende encourue : 68 €**



ENTRETIEN DES TROTTOIRS ET PIEDS DE MURS

Depuis le 1er janvier 2017, les collectivités n'ont plus le droit d'utiliser des produits phytosanitaires. Une des conséquences visibles de cette nouvelle législation est l'apparition de diverses fleurs et herbes qui poussent spontanément dans les espaces peu circulés. Dans le cadre de la nouvelle gestion des espaces verts sans pesticides, ces plantes ne sont plus détruites systématiquement par les services municipaux. Aussi, chacun devient le jardinier du trottoir devant chez lui. Dans ce cas, il est demandé de recourir aux méthodes durable : arrachage, binage, eau bouillante... et les déchets produits doivent être ramassés, compostés ou évacués en déchetterie.



NUISANCES SONORES : HORAIRES

Sur notre commune, les horaires autorisés pour les travaux bruyants (tonte, taille...) sont fixés par l'arrêté du Préfet du Loiret du 1er mars 1999.

- les jours ouvrés de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h



COLLECTE EN PORTE À PORTE

Pour un service optimal, veuillez sortir vos bacs la veille au soir du jour de la collecte (bac noir - mercredi matin, bac jaune - vendredi matin). Pour le confort et la sécurité de tous, vous avez jusqu'à 12h après la collecte pour rentrer vos bacs.

- **Amende encourue : 35€**



POINTS D'APPORT VOLONTAIRE

Un nouveau point de collecte (papier et verre) vient d'être implanté à l'entrée des parking de l'Espace Loire, venant compléter les six points d'apport volontaire déjà répartis sur la commune (liste détaillée sur le site internet de la ville). ► **Pour préserver la tranquillité des habitations les plus proches, merci de respecter le créneau horaire 8h-20h pour les dépôts.**



Conciliateur de justice

Le conciliateur de justice a pour mission de permettre le règlement à l'amiable des différends qui lui sont soumis. Il est chargé d'instaurer un dialogue entre les parties pour qu'elles trouvent la meilleure solution à leur litige, qu'elles soient personnes physiques ou morales.

- **Sur rendez-vous en Mairie, le second mercredi de chaque mois.**

La lutte contre l'incivilité routière, l'une des missions de la commission sécurité des biens et des personnes

En partenariat avec la prévention routière la commune de Cléry-Saint-André souhaite se doter du label Ville prudente.



En effet la lutte contre le non-respect des règles du code de la route et la protection de chaque usager : cyclistes, automobilistes motocyclistes, piétons est une priorité pour les élus. C'est pourquoi les membres du jury du label Ville prudente vont venir visiter notre commune dans quelques mois afin de nous décerner, nous l'espérons la récompense d'un travail mis en place dès le début du mandat. En obtenant ce label Cléry-Saint-André serait pionnière pour le département du Loiret et rejoindrait la liste des quelques 300 communes françaises déjà investies.



Sens de circulation sur le parking des écoles des Bergerêts

Le parking des écoles est en sens unique de circulation. Vous pouvez entrer sur celui-ci par le sentier des murailles, et en ressortir par le chemin des Bergerêts.

Son accès se fait également en arrivant de la rue des hauts Bergerêts mais simplement pour rentrer sur la partie en calcaire située dans le prolongement du restaurant scolaire. Pour la sécurité de chacun et surtout de nos enfants il est rappelé de ne pas remonter le parking en calcaire en contresens de circulation. S'il

n'y a pas de sens interdit clairement indiqué pour éviter trop de panneaux de signalisation il en va du bon sens de chacun et de la responsabilité de tous.

15



Modification de circulation rue de la Vieille Voie

Prochainement la rue de la Vieille Voie sera en sens unique de circulation.

En effet en arrivant de Meung-sur-Loire il ne sera plus possible d'emprunter cette rue sauf pour les engins agricole.

Ce choix a été fait car nous constatons que les rues de notre commune sont empruntés dans ce secteur uniquement par des automobilistes soucieux d'éviter la circulation rue Maréchal Foch pour rejoindre la départementale en direction de Mareau aux près. Trop de passage de véhicules ont endommagé, et depuis plusieurs années, nos voiries dont la réfection est à la charge de la commune.


URBANISME

L'aide à la rénovation des façades

Notre commune est dotée d'un patrimoine historique remarquable.

Depuis 2019, un dispositif d'aide à la rénovation des façades a été mis en place pour entretenir cette richesse.

Ainsi, si votre bâtiment a été construit avant 1960, qu'il est situé dans la zone Up du plan local d'urbanisme, que vous envisagez un ravalement de façade, que cette façade est visible du domaine public et que vous n'avez pas bénéficié de subvention pour la rénovation de cette façade, votre dossier peut être examiné en mairie.

Le montant de l'aide est plafonné à 18€ du m² rénové et 200 € par menuiserie changée sans excéder un montant total de 3000 € HT.

N'hésitez pas à prendre contact en mairie pour plus d'informations ou bien sur le site internet www.clery-saint-andre.fr rubrique urbanisme.





Rénovation de la basilique

Les travaux de la dernière tranche, travées allant du clocher au chevet, de la façade Nord sont maintenant achevés. Ils complètent ceux déjà réalisés sur le chevet, la façade Sud et les premières travées de la façade Nord.

Il s'agissait de redonner de l'éclat à la blancheur de la pierre calcaire en dévégétalisant et démoussant les pierres, en changeant les plus abîmées, en restaurant les arcs boutants, les meneaux et encadrements, en remplaçant les vitraux et enfin en ren-

forçant la charpente de la toiture. Des travaux bien évidemment nécessaires et coûteux mais permis grâce au soutien du Conseil Départemental à hauteur de 44 % et de la DRAC pour 50 % pour un montant total (phase II) de 791 410 € TTC.

Le résultat est là et nous ne pouvons que continuer à admirer ce joyau de type gothique flamboyant.

Notre basilique nécessite des soins constants et la prochaine étape sera celle du portail Ouest. Il s'agit de redonner à cette façade toute son élégance architecturale. Ce chantier a été retardé en raison de la découverte de fuites d'eau au niveau du chevet nécessitant une intervention rapide. Les pierres et sculptures de cette façade ont malheureusement été très dégradées par l'érosion provoquée par les facteurs climatiques avec des chutes de morceaux de pierre. Cela a nécessité des purges d'éléments instables pour garantir la mise en sécurité.

La restauration de cette façade est une priorité pour la mairie. Notre basilique est classée au titre des monuments historiques en raison de son intérêt patrimonial. Cela permet de bénéficier d'un certain nombre d'avantages dont celui d'une très large prise en charge financière pour son entretien et sa restauration. Il est évident que notre commune ne pourrait assumer seule le montant des travaux engagés depuis de nombreuses années. Cette basilique a subi de nombreux assauts au travers des siècles, la guerre de cent ans, les guerres de religion, la Révolution Française ... à chaque fois il a fallu reconstruire, restaurer, consolider. De nombreux architectes s'y sont investis dont Eugène Viollet-le Duc et cet édifice est toujours là, majestueux. Il continuera de l'être car il est notre fierté, notre patrimoine et qu'il constitue un attrait touristique de premier plan en plus de sa vocation culturelle.





la commune a «célébré» octobre rose en éclairant la façade de la mairie

Dans le cadre de la prévention, les élus de la commission "action sociale" étaient présents le vendredi 9 octobre entre 18h et 19h sous la Halle Lebrun et le samedi 10 octobre entre 10h et 12h sur le parvis de la basilique à proximité du marché. À cette occasion, ils ont pu échanger avec les Cléricois.

Le mardi 13 octobre à 19h30 dans la salle du Conseil municipal, le docteur Elise Champeaux Orange, oncologue radiothérapeute au CHRO et administratrice à la ligue contre le cancer, a animé une conférence autour du thème « le cancer du sein en 2020 : du dépistage aux soins ».

La ligue contre le cancer

Créée en 1918, la Ligue contre le cancer est une association loi 1901 reconnue d'utilité publique reposant sur la générosité du public et sur l'engagement de ses bénévoles et salariés formés grâce à une école de formation agréée pour répondre aux besoins des personnes concernées par le cancer. Elle est le premier financeur non-gouvernemental de la recherche en cancérologie.

Ses missions sont les suivantes :

- Informer, sensibiliser, prévenir pour lutter efficacement contre le cancer
- Améliorer la qualité de vie des personnes malades et de leurs proches
- Changer les mentalités face au cancer
- S'engager à l'échelle internationale

On vous informe :

15 novembre - 19 novembre : semaine Urgence Cancer
 24 janvier - 30 janvier : semaine européenne de prévention cancer col de l'utérus
 4 février : journée mondiale contre le cancer
 7 mars - 13 mars : semaine nationale de la lutte contre le cancer
 2 mars - 31 mars : mois de mobilisation nationale contre le cancer colorectal

8 mars - 14 mars : semaine nationale de lutte contre le cancer
 24 mars - 30 mars : semaine nationale contre le cancer colorectal
 19 mai : journée nationale dépistage des cancers de la peau
 23 au 27 septembre : « Make Sense » campagne européenne et nationale d'information et de dépistage des cancers de la tête et du cou

Prochaine conférence

« Quelles sont les conséquences sur notre vie quotidienne de la crise sanitaire ? »

Une conférence aura lieu le vendredi 27 novembre à 19h à l'Espace Loire. Elle sera animée par Céline Ledoux, qui intervient déjà à l'Arche des Souvenirs en sa qualité de Psychologue clinicienne, et répondra à vos inquiétudes et incertitudes. Entrée gratuite, ouvert à tous, mesures de protection barrière obligatoires.

Téléthon #TropFort 4&5 décembre 2020

La prochaine édition du Téléthon aura lieu les 4 et 5 décembre 2020. Cette année, l'Association française contre la myopathie (AFM) se mobilise autour du thème #TropFort, en résonance à la force des familles qui se battent quotidiennement contre la maladie. Comme les années précédentes, les associations sont invitées à participer à l'opération.



Émilie Guildoux notre nouvelle fleuriste.

Depuis le 26 mai 2019 c'est Émilie Guildoux qui embellit nos maisons et qui nous permet d'offrir de belles compositions florales en ayant repris la boutique "L'atelier d'Hélène" qui s'appelle maintenant "Bouquets de Cléry". Accompagnée de Véronique Renard, toutes deux nous accueillent avec le sourire pour notre plus grand plaisir.



Émilie est diplômée de l'école d'horticulture, la mouillère d'Orléans et vous trouverez dans sa boutique des bouquets ronds, des fleurs à la coupe, des compositions florales mais aussi une belle variété de plantes. La possibilité de faire des envois floraux est accessible grâce à la transmission florale dont elle est équipée. Émilie propose aussi des abonnements de fleurissements, pour vos maisons mais aussi pour nos êtres chers en allant directement prendre soin des sépultures.

Soucieuse du bien-être de l'économie locale, ses végétaux viennent principalement de la région. Elle travaille en circuit court avec des producteurs de Lailly en val, Meung sur Loire entre autres.

Et pour compléter son offre et nous divertir, des ateliers floraux sont mis en place mensuellement et sur inscription, en boutique ou via les réseaux sociaux.

Émilie a bien évidemment pensé aussi à nos événements festifs tels que les mariages, les baptêmes, les communions, les anniversaires... en nous accompagnant tant sur le choix des fleurs mais aussi en termes de décoration de salles en allant directement sur place faire les installations intérieures et extérieures.

Sans oublier les événements plus douloureux, elle est disponible à composer des ornements, coussins, couronnes et à livrer les compositions directement sur le lieu du recueillement.

La boutique fait également services postaux, envoi et réception de colis et affranchissement de lettres seulement.

Pour tout ce qui est service bancaire La poste et option de suivi de courrier à la suite d'un déménagement ou emménagement il vous faudra aller directement en agence La poste.



Bouquets de Cléry : 02.38.45.97.97 / bouquetsde-clery@gmail.com / www.bouquets-de-clery.com / FB / INSTA

Horaires : du mardi au vendredi 9h00-12h30 et 14h00-19h30 / Samedi 9h00-19h30 Dimanche 9h30-13h00

Sandrine Tomas coiffeuse visagiste à domicile.



L'expertise du salon de coiffure directement chez vous avec Sandrine Tomas. Coiffure visagisme et relooking à domicile.

Sandrine, Cléricoise depuis 13 ans maintenant, est une passionnée de la coiffure et du relooking. Après avoir été salariée durant 16 ans pour une grande enseigne de coiffure elle a décidé de se lancer dans l'entrepreneuriat en ce début d'année 2020.

Couleur, mèches, balayage, permanente, tie and dye n'ont plus de secret pour Sandrine. Elle vous propose toutes ces prestations également en forfaits.

Sa zone de déplacements se situe sur Cléry-Saint-André et jusqu'à environ 20-25 km aux alentours.

Vous pouvez retrouver toutes ces informations sur le site internet de Sandrine.



Sandrine Tomas : 02.61.44.08.25
contact@sandrinetomas-coiffure.com / www.sandrinetomas-coiffure.com

FB @sandrinetomas.coiffure / INSTA @sandrinetomascoiffure

Horaires : du lundi au samedi 8h00-19h sur rendez-vous.



On reste en contact ?

Afin de pouvoir communiquer plus efficacement avec les acteurs économiques de la commune (opportunités, invitations, réunions...), nous travaillons actuellement à la mise à jour de notre liste.

Nous vous invitons à faire parvenir les informations de votre société :

Nom / téléphone / adresse email - à l'adresse acteurs-eco@clery-saint-andre.com



RENAISENS

une histoire, un lieu, des entrepreneurs qui donnent du sens !

Dédié aux entrepreneurs, aux travailleurs indépendants, aux teleworker, aux créatifs... et à tous ceux qui souhaitent faire de leur journée de travail une réussite. Renaisens offre un concept moderne et bienveillant tourné vers l'avenir, alliant travail et vivre ensemble.

UN SERVICE HAUT DE GAMME

Un lieu ou tu travailles... mais pas que !

2 bureaux disponibles !

Salle de réunion à louer !



TELETRAVAIL

Des valeurs partagées par tous nos locataires !

Echanges - Convivialité
Respect - Dynamisme

Des espaces sur-mesure !

LOCATION :

Bureaux ponctuels équipés
Bureaux résidents à l'année
Une salle de réunion
ou de formation équipée (19 pers)

ESPACE COMMUN :

Salle de détente
Salle de repas
Salle de réunion (8 pers)
Patio arboré
Parking privé

07 86 85 57 56



renaisens.clery@yahoo.com



Rue du stade 45370 CLERY SAINT ANDRE



Pharma-Sinclair est devenu RenaiSENS

L'ancienne friche pharmaceutique s'est métamorphosée et accueille actuellement 6 acteurs économiques locaux.

RenaiSENS est dédié aux entrepreneurs, aux travailleurs indépendants et aux télé-worker.

L'espace a été pensé et conçu de manière à offrir un cadre de travail répondant aux attentes de ses résidents. C'est un lieu convivial, offrant une belle visibilité. Doté d'un service haut de gamme grâce à la fibre sur l'ensemble du site, le lieu s'adapte à la demande actuelle et locale : Télétravail et/ou bureaux partagés, louables en fonction des besoins de chacun. Sans oublier la location d'une salle de formation équipée pour vos journées de séminaire ou vos conférences.

C'est dans ce cadre chaleureux, que sur la pose méridienne, il est proposé aux adhérents des activités de détente et de bien-être (yoga, renforcement musculaire, massage, méditation...)

L'équipe de RenaiSENS est même ouverte à tout partenariat dans l'objectif de chouchouter ses locataires.

Pour plus d'informations:

07 86 85 57 56 / renaisens.clery@yahoo.com

2 rue du stade 45370 Cléry-Saint-André

LIS informatique Services informatiques

Elise Javoy Conseil en gestion de patrimoine indépendant

L'atelier Deplaniak Artisan d'art - Tourneur sur bois

Atelier d'AHM Cabinet d'architectes

Happiness Community Coach bien-être Bio-énergéticienne

Arborescence Élagage - Paysagistes



2 rue du Stade

Espace RenaiSens

45370 Cléry-Saint-André

02 38 45 68 18

06 81 42 97 44

christophe-info@orange.fr

www.laserinfos.fr





© Christelle Senard - Tourisme Loiret



Cléry-Saint-André labéllisé « Loir'étape »

Tourisme Loiret, avec le soutien du Conseil départemental, souhaite valoriser et accompagner les villages loirétains dynamiques et accueillants. Frédéric Néraud, Président de Tourisme Loiret a lancé la démarche « Loir'étape » jeudi 30 juillet 2020, en dévoilant les 14 premières communes labéllisées.

Les enjeux du projet sont de valoriser les villages bien dotés en services auprès des clientèles touristiques mais aussi de proposer une alternative à la déviation des villages par les grands axes.

Le label a pour objectif de faire en sorte que les automobilistes fassent une pause durant leur trajet dans les villages loirétains, les faire rester une heure ou deux, le temps d'un repas ou d'un moment de détente voire une nuitée. Il s'agit aussi de proposer une solution alternative aux « aires de repos et de services » des routes à fort trafic et aux établissements de chaîne. Celui-ci consiste à mettre en lumière les communes situées sur ou proches des axes routiers structurants du département et qui possèdent les atouts suivants : - une offre de restauration traditionnelle - une offre d'hébergement - une offre de commerce de bouche - une offre de services utiles - des équipements adaptés.

Les critères sont les suivants

- Commune située à moins de 7km de l'axe, l'axe peut traverser le centre-ville, la distance n'est pas un facteur éliminatoire si la ville possède un centre d'intérêt touristique - Commune de moins de 5000 habitants - Présence d'un restaurant traditionnel au moins, de qualité reconnue - Présence d'un hébergement de

- qualité reconnue entre Hôtel, Chambres d'hôtes, Gîtes d'étape ou aire de service de camping-car - Si présence d'un camping, il faut qu'il soit de qualité reconnue - Présence d'au moins 2 sur 3 commerces de bouche (boulangerie-pâtisserie, épicerie ou alimentation, boucherie-charcuterie-traiteur) - Parking gratuit en centre-ville, bien éclairé, places réservées aux PMR - Aire d'accueil de camping-car dans la commune et/ou aire de service - Aire de pique-nique dans le bourg et aire de jeux souhaitable - Sanitaires publics en centre-ville, accessibles PMR. - Au moins 2 services sur 5 (DAB, pharmacie, présence postale, Garage, Tabac/Presse) - Possède un "relais d'information service" (RIS) et/ou un point d'accueil et d'information touristique. (L'information des visiteurs peut également être fournie ou complétée par d'autres moyens : bornes interactives, commerçants, hôteliers, restaurateurs, etc.) - Paysage de qualité

Voici les 14 premières communes éligibles : • CLÉRY SAINT ANDRÉ • JARGEAU • BELLEGARDE • FAY-AUX-LOGES • COURTENAY • MARCILLY EN VILLETTE • FERRIERES EN GATINAIS • CHÂTEAU RENARD • SAINT BENOIT SUR LOIRE • OUZOUEUR SUR LOIRE • DAMPIERRE EN BURLY • CHATILLON SUR LOIRE • BONNY SUR LOIRE • CHEVILLY

Cléry-Saint-André ambassadrice de la « marque Sologne »

Commune sognotte depuis 1932 Cléry-Saint-André souhaite accentuer son identité au profit de tous.

Mardi 22 septembre, sur la commune de la Ferté-Saint-Aubin, s'est déroulé le Rendez-vous des Ambassadeurs de la marque Sologne. Cléry-Saint-André étant reconnue historiquement commune sognotte c'est avec évidence et fierté qu'elle est ambassadrice de la marque.

La marque Sologne est un outil de promotion et de valorisation. Ce projet partagé est porté par 3 niveaux de collectivités territoriales : la région, les départements et les communautés de communes.

Plus nous serons nombreux à utiliser cette marque, plus sa notoriété sera grande et ce, au bénéfice de notre territoire, des



acteurs du tourisme et plus largement des Solognots.

C'est pourquoi et dans le souci de toujours soutenir et accompagner au mieux l'économie et le tourisme cléricois, la commission « Relation avec les acteurs économiques » souhaite alors inviter les commerçants, artisans et producteurs locaux à découvrir d'avantage cette marque.

Le conseil municipal des enfants a été établi

Lundi 14 septembre sous le regard avisé de Monsieur Rolland du service enfance-jeunesse, Mesdames Deplanque et Fromentin, adjointe et conseillère déléguée en charge du conseil municipal des enfants ont ordonné les élections.

Après avoir mené campagne au travers d'affiches, tous les enfants de CM1 et de CM2 ont voté pour leurs candidats. Et c'est donc 6 nouveaux enfants de l'école publique des Bergerêts et 2 nouveaux enfants de l'école privée Notre-Dame qui viennent compléter le conseil municipal des enfants. Ces nouveaux jeunes conseillers sont donc élus pour 2 ans.

Tous se réunissent environ une fois par mois dans la salle du conseil municipal de la mairie. Le premier conseil permet d'installer un président et un vice-président. Un temps d'échange consacré à la réflexion de tous les projets de campagne est mis en place. Chaque affiche et chaque projet sont étudiés, autant ceux des enfants élus mais aussi ceux des candidats non élus.

La nouveauté cette année sera de donner une image au conseil municipal des enfants au travers d'un logo qui vous sera présenté sur le site de la commune mais aussi sur le facebook de la commune.

Les enfants sont présents, dans la mesure de leur possibilité et dans le respect de leur engagement. Ils sont également tous invités aux cérémonies officielles et manifestations organisées par la municipalité.

Voici le nouveau conseil municipal des enfants.

Mademoiselle Léa BOODHOO
 Mademoiselle Emma FERRE-CAILLOT
 Monsieur Dylan BOYER
 Mademoiselle Anna-Rose DEBREE
 Mademoiselle Evana GUELLIER
 Monsieur Florian DIET
 Monsieur Tom SIEGLER
 Monsieur Amaury VILAIN
 Monsieur Maxime BOUCAULT
 Monsieur Jorge CARPENTIER
 Mademoiselle Margaux BOURDERON-GOBLET
 Monsieur Lévan MAUCLAIR
 Monsieur Maxime JALICON
 Monsieur Paul PEGAUD
 Mademoiselle Lucile POREZ-NALLET
 Monsieur Louis SAUSSEREAU
 Monsieur Augustin RELET
 Monsieur Sacha THELLIEZ

Merci aux enfants du conseil 2019-2020

La municipalité tient à remercier le conseil municipal sortant pour son implication durant cette année 2019-2020

À la suite des événements que nous connaissons tous, c'est avec regret que nous n'avons pu faire aboutir les projets en cours. Cependant dans l'optique de respecter au mieux les idées et le travail de chaque enfant nous mettrons tout en œuvre avec la nouvelle équipe pour que les projets engagés des enfants soient réalisés.



École Municipale de Musique

L'EMM de Cléry-Saint-André est heureuse de vous retrouver pour cette nouvelle année musicale placée sous le signe du renouveau !

La clôture des inscriptions est faite ! Nous sommes ravis de retrouver les élèves en face à face ! Il faut avouer que le confinement a été une épreuve pour l'école de musique, les élèves et les professeurs. Une année 2020 tronquée et des projets annulés ont eu raison de la motivation de certains, nous enregistrons une baisse des effectifs parmi les élèves qui ont commencé l'année dernière. Et le forum des associations annulé aurait pu fortement impacter les nouvelles inscriptions ! Heureusement, une campagne d'affichage et des présentations scolaires très appréciées ont permis à de nouveaux élèves de pousser les portes virtuelles de l'école de musique et de prendre les renseignements !

Nous accueillons deux nouveaux professeurs Juliette Blaise (formation Musicale et contrebasse) et Corentin Grillon (trombone). Il ne fallait pas moins de jeunes talents pour remplacer Julien Bernard et Stéphanie Desbourde !

Côté projets, nous n'avons pas réduit nos activités, et si vous entendez parler de loup-garou, rien de plus naturel, il sera à l'honneur ce Noël !

Prochains rendez-vous :

- ▶ L'orchestre junior jouera lors du concert de Sainte Cécile de l'harmonie le 21 novembre
- ▶ L'ensemble de cuivre de l'EMM au Marché de Noël : le 11 décembre
- ▶ Le Concert de Noël, le lundi 14 décembre à 19h à l'Espace Loire, avec « Le Noël du Loup-Garou » !



**QUEL QUE SOIT
VOTRE STYLE
IL Y A UNE PLACE
POUR VOUS
À L'ÉCOLE DE MUSIQUE**

**INSCRIPTIONS
& RENSEIGNEMENTS
MUSIQUE@CLÉRY-SAINT-ANDRÉ.COM**

La bibliothèque de Cléry-Saint-André

L'équipe de bénévoles (12 personnes) vous accueille les mercredis après-midi et les samedis matin tout au long de l'année.

Nouveauté de cet automne, une ouverture supplémentaire est testée le premier vendredi de chaque mois de 17h à 19h depuis le mois de septembre.

Nous sommes à l'écoute de nos lecteurs pour des suggestions de titres de livres ou de nouveaux créneaux horaires d'ouverture dans la limite des disponibilités de nos bénévoles qui sont presque tous en activité.

En 2019, nous avons proposé plusieurs événements à nos adhérents, ce que nous désirons reconduire en 2021 : le café des lecteurs certains samedis matin, les lectures aux tout-petits en partenariat avec la crèche familiale, la galette des lecteurs en Janvier ou des animations théâtrales (en collaboration avec la troupe des pêcheurs).

Nous cherchons toujours à recruter pour agrandir notre équipe, notamment par des personnes qui ne seraient plus ou peu en activité, les tâches ne manquent pas : de l'achat des livres, de la couverture des livres jusqu'à la tenue de la permanence et des conseils de lecture auprès de nos adhérents en passant par le rangement des livres et l'enregistrement informatique.



Nous achetons des nouveautés à la fréquence de tous les 2 mois environ en tenant compte des sorties littéraires, notre dernière commande en date, pour tous les âges, sera disponible d'ici fin octobre 2020.



3^e édition pour le marché de Noël nocturne

Cette année encore le marché de Noël sera nocturne et musical, en lien avec les associations et les écoles. Venez partager un moment chaleureux, magique, rempli de convivialité et de partages.

Le marché de Noël

SAVE THE DATE : (retenez la date) Vendredi 11 décembre de 16h à 21h. Pour la 3^{ème} année consécutive le marché de Noël s'installera encore sur le pourtour de la basilique. L'occasion de venir redécouvrir ou découvrir artisans, artistes, commerçants, producteurs locaux et associations.

Vin chaud, chocolat chaud vous seront proposés mais aussi de délicieuses pâtisseries au profit de l'association de parents d'élèves de l'école des Bergerêts. Le tout animé par des chants de Noël de l'école Notre-dame qui ouvrira les portes de son établissement pour l'occasion. Et bien sûr la présence de l'école de musique et de l'harmonie pour réchauffer nos cœurs et nos corps grâce à leurs charmantes notes de musique.

Vous l'avez remarqué pour cette occasion le logo du marché a fait peau neuve. C'est sous une ambiance nocturne et magique que nous sommes ravis de vous présenter, André notre petit renne de Noël.



La boîte aux lettres du Père Noël

N'oublions pas aussi la fameuse boîte aux lettres du Père Noël. Chaque enfant, petit ou grand est invité à écrire sa lettre et à la déposer dans la boîte qui sera installée du 1^{er} au 16 décembre sur le parvis de la basilique.

C'est André qui se chargera de transmettre les messages au Père Noël afin qu'il puisse y répondre !

Et aussi par ce que Noël est un moment magique et féérique n'hésitez pas à embellir notre commune avec vos décorations lumineuses. Peut-être que la plus belle maison sera récompensée?



MARCHÉ DE NOËL NOCTURNE

11 Décembre - 16h > 21h





ENTENTE COMMERCIALE & ARTISANNALE

L'entente commerciale et artisanale de Cléry-Saint-André se dote d'un nouveau logo.

Et cette année, l'entente comptabilise 25 adhérents afin de mener des actions aux profits des habitants notamment grâce à la carte de fidélité qui a permis de faire gagner 4

fois 160€ en bons d'achats à dépenser chez nos adhérents.

Pour participer la règle est simple, il suffit de faire tamponner votre carte pour chaque achat chez nos adhérents. Il faut 10 tampons dont au moins 4 différents. Ainsi, lorsque la carte est totalement tamponnée, déposez-la dans l'urne d'un des adhérents de notre association.

Voici la liste des adhérents de l'entente : 2A Collab, L'atelier Deplaniak, La Belle Image, Tatiana coach bien-être, La charcuterie Lebesne, Dé-color, L'atelier d'AMH, Ambroisie coiffure, Beauté Natur'elle, Arborescence, Pascal Deshayes, Césis, Elise Javoy, Intermarché, Optique & Domicile, La Villa des Bordes, Brico Marché, La pharmacie Belouet, La ferme des champs Moreau, Auto- Negoce, Cléry Peinture, Thelem Assurance, Maryse Montigny, LYS informatique, Bouquets de Cléry.

Les membres de l'entente remercient tous leurs clients :

En période de crise, maintenir l'activité locale et ses valeurs de proximité humaine et géographique est un enjeu pour tous. **Pour suivre l'activité de l'entente et de ses adhérents n'hésitez pas à aller voir la page Facebook.**

AAS CLÉRY RANDO

La randonnée, une alliée de votre santé

Il est courant d'entendre de la part de randonneurs « Un jour de sentier, huit jours de santé ». Les preuves scientifiques de cette affirmation sont là. L'activité modérée de la marche apporte bien-être, qualité de vie, santé mentale. C'est pourquoi chaque semaine les marcheurs du club de rando se retrouvent pour des parcours d'environ 7km le mardi matin et de 10 à 12km le mercredi matin. Le dernier vendredi du mois c'est une marche de 20km sur la journée qui permet d'apprécier des paysages un peu plus éloignés. Deux week-ends et une semaine au loin sont organisés chaque année pour découvrir d'autres régions en mêlant marches et visites. Bien sûr, cette année le programme a été bouleversé mais nous espérons que 2021 sera plus propice et nous permettra d'aller dans l'Orne, dans l'Yonne et dans le Cotentin, sorties qui ont été reportées.

Si vous voulez vous faire du bien dans une atmosphère conviviale, c'est avec plaisir que nous vous accueillons au sein de notre club affilié à la Fédération Française de Randonnée.

Vous pouvez nous contacter par mail: clery-rando.aas@laposte.net ou au 0688369716. Pour une première inscription vous devez obligatoirement fournir un certificat médical.

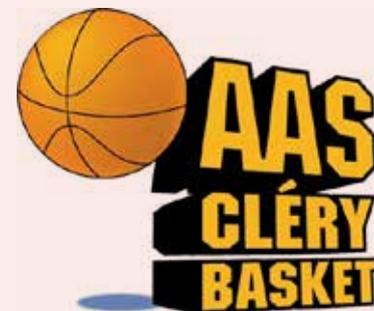
LA CHORALE « LES VOIX D'ART DOUX »

Toujours bien présente dans le plus strict respect des mesures sanitaires, elle continue l'apprentissage des chants pour préparer sa saison et son concert. Dans les moments difficiles que nous tra-

versons, se détendre en chantant et entretenir des liens amicaux n'ont jamais été aussi nécessaires. C'est pourquoi nous vous invitons, quel que soit votre âge et vos connaissances musicales, à rejoindre les choristes le mardi soir à 20 heures.

Pour plus de renseignements, contactez:

Nicole HEMOND 02.38.45.74.43 / Marie-Françoise ROCHE 06.08.17.10.45



AAS CLÉRY BASKET

Un pour tous et tous pour Cléry Basket

Une nouvelle saison est lancée avec la participation des tous nos bénévoles.

Cette saison, nous sommes heureux de vous retrouver si nombreux après une fin de saison hors du commun pour tous. Nous avons travaillé avec les différents services et la fédération française de basket via le comité 45 afin de nous permettre de tous passer de bon moment autour de la balle orange. Nous adapterons le fonctionnement de notre section aux exigences dues à l'évolution de la situation sanitaire.



Nous porterons haut les couleurs de Cléry Saint André dans le 3^e échelon départemental séniors masculin.

Du côté de l'espace Loire, nous vous attendons au gymnase les samedis pour encourager nos équipes (dans le respect des gestes barrières).

Notre site clerybasket.fr arrive à maturité et notre page facebook est de plus en plus suivi. Merci pour votre soutien.

L'AAS Cléry vous attend en plus des weekends de matchs pour ses événements phares (sous réserve) :

- La fête des enfants et la galette des rois (janvier 2021).

- Notre vide grenier intérieur/extérieur en avril/mai 2021.

- Notre tournoi nocturne de fin de saison (juin 2021).

Comme toujours, venez essayer sans obligation d'adhésion le basket et pourquoi pas rejoindre nos équipes en tant que joueurs et/ou bénévoles.

Site: clerybasket.fr

Mail: clerybasket@gmail.com

Page Facebook: AAS Cléry Basket

A. Diet, président : 06 03 97 03 90

E. Boissay, secrétaire : 06 24 14 45 00



AAS CLÉRY TENNIS : L'heure de la reprise a sonné !

Après une période de repos forcé durant le confinement, les adhérents du club de tennis de Cléry ont repris le chemin des courts dès la fin mai, après la mise en place du protocole sanitaire. D'abord réservé aux matchs de loisirs, les compétitions ont pu reprendre dès l'été. Le tournoi annuel n'ayant pu se tenir courant juin comme à l'habitude, le club s'est mobilisé pour pouvoir assurer cet événement qui a rassemblé une quarantaine de participants à la fin du mois d'août. Les animations pour les enfants ont également pu reprendre, avec en particulier l'organisation d'un tournoi ayant permis d'accueillir de jeunes joueurs des clubs voisins. La nouvelle saison est à présent lancée, avec la reprise des entraînements et des premiers championnats par équipe.

Le tennis étant un sport individuel, la mise en place des gestes barrières est suffisamment aisée pour permettre à chacun de jouer dans les meilleures conditions. Après avoir développé son activité auprès des jeunes, le club souhaite à présent se concentrer sur le développement des catégories adolescents et Dames. Il est toujours temps de s'inscrire ! **Infos** : Thomas TELLIER – 06 73 41 85 78

AASC GYM DANSE FITNESS

Malgré la crise sanitaire, l'AASC Gym Danse garde le rythme !!!

L'AASC Gym Danse a commencé sa nouvelle saison malgré la crise sanitaire et ne cesse de se développer. Avec ses 341 adhérents, 5 coachs pour adultes et 3 coachs pour enfants, ce sont 21 heures de cours par semaine mises à disposition des adhérents.

Cette année, la section a ouvert 2 nouveaux cours : la Zumb'a Kids pour les enfants de 6 à 13 ans et un troisième cours de Pilates.

Si la situation sanitaire le permet, la saison devrait s'achever par le grand spectacle de danse des enfants réalisé tous les deux ans, initialement prévu en juin dernier. Venez découvrir nos cours tout au long de l'année afin de trouver celui qui vous convient.

Au programme :

ADULTES : Step/Pilates/ Renforcement musculaire / Zumba / Fit dance

ENFANTS : Zumba / Modern Jazz / Gym GRS pour tout public de 4 ans à 90 ans.

Renseignements : aas.clery.gym.danse.fitness@gmail.com / **Page FB** : AAS Clery Gym Danse Fitness



EN AC'CORPS : Prenez soin de vous !



Un nouvel espace dédié à la médecine naturelle à Cléry-Saint-André Béatrice BOISSEAU, praticienne Shiatsu, présidente de l'association En Ac'Corps et Aurélie DELVINGT, naturopathe et praticienne Reiki sont heureuses de vous accueillir dans leur nouveau local situé au 1 rue des Bordes. L'association En Ac'Corps souhaite proposer aux personnes de tout âge des activités corporelles leur permettant de prendre soin d'elles pour préserver leur santé

physique, psychique et émotionnelle, à travers :

- Des séances de Shiatsu individuelles et Do-In (adulte et enfant), encadrées par Béatrice BOISSEAU,

- Les rendez-vous santé du week-end (confection d'huile essentielle, yoga enfant, initiation Shiatsu/Do-In parents-enfants, ateliers Zéro Déchet...),

Pour plus de renseignements : **Facebook EAC EnAc'Corps** ou enaccorps.45@gmail.com

Aurélie DELVINGT vous propose: Des consultations individuelles / Des interventions collectives autour de la naturopathie/ Des méditations collectives / Des temps de rencontre autour de l'allaitement.

Pour plus de renseignements : aureliedelvingt.wixsite.com/naturerelie ou aurelie.delvingt@gmail.com



CLÉRY HANDBALL : C'est l'heure de la reprise !

Tous les membres de Clery Hand ball sont heureux de se retrouver et d'accueillir encore cette année de nouveaux adhérents!

La section baby hand change de gymnase, vous pourrez retrouver Sakina au gymnase de la CCTVL (gymnase du collège) de 16h à 16h45 tous les mercredis. Nous remercions la mairie et la CCTVL

grâce à qui nous avons pu maintenir une séance pour les plus jeunes handballeurs clérois.

Notre section mixte M10 s'entraîne cette année les mercredis de 13h45 à 14h45 au gymnase communal. Quant à l'entente Clery/St Hilaire M13 garçons un entraînement par semaine se déroule également les mercredis au gymnase de 14h45 à 15h45.

Les loisirs se réunissent les mercredis soirs au gymnase de la CCTVL de 19h45 à 21h30 (équipe mixte dès 16 ans).

C'est donc dans une ambiance sportive et conviviale que la saison a repris, tout en respectant les règles sanitaires.

Pour tous renseignements contacter : Christophe RAVELEAU - 07 88 14 66 06 ou cleryhandball@orange.fr



PSYCHO-HARMONIE

L'association PSYCHO-HARMONIE se tient à votre disposition, pour vous accompagner vers une vie plus simple et plus douce.

> Par l'utilisation de la Psychothérapie, de l'Art-thérapie, de l'EFT, de la Relaxation, des TCC, elle peut vous accueillir, vous écouter, vous aider :

> Dans la communication au sein de votre couple, la relation familiale, l'accompagnement des enfants et des ados.

> Dans la recherche du mieux être dans votre vie personnelle, votre vie professionnelle.

> Dans le coaching, le développement de compétences managériales, l'organisation et la gestion du temps.

Elle peut vous aider à libérer votre esprit des pensées automatiques, des anxiétés, des angoisses, des phobies, des traumatismes qui viennent altérer votre capacité à être bien dans le présent. Elle peut aussi vous apporter le soutien dans le traitement des comportements de dépendance.

Gérard FAY, psycho-somatothérapeute diplômé, est disponible pour tous renseignements au 06 86 73 98 66. site : <https://psychoharmonie.wixsite.com/g-fay>

N'hésitez pas à le consulter, il aura plaisir à vous apporter son aide et une écoute attentive.



ASSOCIATION DIAGONALES

De la nouveauté pour cette nouvelle année pour les plus jeunes !

Depuis 2009, l'association Diagonales propose des cours de danse pour les enfants et les adultes. Pour les découvrir, n'hésitez pas à venir essayer.

Une nouvelle organisation

Cette année, trois cours sont proposés le mercredi

De 3 à 5 ans : éveil corporel

De 6 à 10 ans : atelier danse contemporaine

Adultes : atelier danse contemporaine

Structure des cours

Des exercices d'échauffement au sol puis debout, des déplacements. Une chorégraphie travaillée par les enfants sur plusieurs semaines sera présentée aux parents à chaque veille de vacances mais également des ateliers d'improvisation sont proposés pour développer son propre univers, son imagination et sa créativité.

Il n'est pas nécessaire d'être souple, ni d'avoir une bonne mémoire ou encore d'avoir déjà pratiqué la danse pour s'inscrire.

Adéline Tristsch, professeur de danse contemporaine accueille avec bienveillance toutes les personnes, petites ou grandes qui ont envie de se lancer dans l'aventure de la danse.

Cours de danse chaque mercredi à la salle polyvalente des Bergerêts de l'école publique de Cléry :

> 3 – 5 ans : 17h15 à 18h00

> 6 – 10 ans : 18h00 à 19h00

> Adultes : 19h15 à 20h45

Renseignements / Inscriptions

Stéphanie Huglo Montigny: 06 81 99 42 33

Mail: danse.diagonales@orange.fr

Site: dansediagonales.wixsite.com/diagonales

AASC QWAN KI DO

Le QWAN KI DO c'est quoi et pour qui ?

C'est une méthode d'arts martiaux sino-vietnamiens fondée par Maître Pham Xuân Tong basé sur des techniques de :

- Saisies, clefs de bras, balayages, projections, ciseaux...
- Combat : pieds, poings, genoux, coudes... l'approche du combat libre
- Technique de mouvements et d'enchaînements codifiés
- L'art d'utiliser les armes : bâton long, court...

Son programme d'enseignement adapté aux différentes périodes de la vie et la grande richesse qui le compose en fait une discipline originale et accessible à tous.

Le TAM THE c'est quoi et pour qui ? Le Tâm Thê est une gymnastique douce, psychocorporelle : Tâm - l'état mental / Thê - le corps et son énergie. Ce travail est beaucoup plus tourné vers l'interne et le bien-être. La lenteur des gestes, l'exercice respiratoire et le travail de concentration en font une discipline à part entière, ou un excellent complément à la pratique des Arts Martiaux.

Qwan Ki Do : ouvert à tous à partir de 7ans. (enfants, ados, adultes)

Tâm Thê : ouvert à tous à partir de 18 ans (adultes / seniors)

Contact et renseignements : qkdc.bureau@hotmail.fr

Sébastien BRIGAND : 06 59 94 87 55 - Murtuza TILKI : 06 76 11 76 80

Agissons ensemble pour Cléry-Saint-André

Notre liste a été reconduite soulignant la reconnaissance des Cléricois pour le travail accompli durant le précédent mandat. Cette nouvelle mandature se fera, à la demande du maire Gérard Cognac, avec une volonté d'ouverture aux listes arrivées en deuxième et troisième position. Dans un souci de représentation équitable à la suite des votes exprimés par les habitants de Cléry, le maire a tenu à ce que les élus des listes opposées soient désignés non seulement au sein des commissions municipales mais également au sein des Syndicats Intercommunaux. C'est ainsi que des représentants de ces listes opposées ont été élus membre titulaire ou suppléant au Syndicat Intercommunal d'eau et d'assainissement, au SMETABA, au syndicat de la crèche familiale et celui du PETR Loire Beauce. Dans la même démarche, le groupe Agissons Ensemble n'a pas présenté de candidats aux 4 commissions thématiques (Sport Vie Associative – Économie, Commerce, Artisanat Agriculture – Collecte, traitement des déchets – GEMAPI, rivières) de la Communauté de communes des Terres du Val de Loire ouvertes aux conseillers municipaux. C'est un geste qu'il faut saluer et qui permettra, nous l'espérons, une coopération fructueuse des différentes sensibilités pour le bien-être de tous les habitants Cléricois.

Vivre ensemble à Cléry-Saint-André

Entre parenthèses

Nous espérons tous que la vie normale reprenne rapidement. Hélas, il a fallu annuler le forum des associations, puis la foire aux pommes. C'est ainsi.

Le danger pour notre vie sociale, pour les activités associatives et les solidarités serait que chacun s'installe dans un repli, dans un rétrécissement des liens et des échanges.

Alors, résistons ensemble en étant attentifs aux initiatives et aux activités qui restent possibles dans le respect des gestes barrière. Nous encourageons tous les acteurs de notre milieu associatif à maintenir leur engagement, et nous remercions chaleureusement les bénévoles. Merci à ceux qui sont attentifs aux aînés. Entre diverses initiatives associatives, nous avons vécu avec plaisir par exemple le match de coupe de France de football entre Beaugency et Cléry, ou encore les visites de la basilique organisées par l'association « Lumières sur Notre-Dame » à l'occasion des journées européennes du patrimoine.

Et préparons-nous, motivons-nous pour réagir, sortir, contribuer aux initiatives qui reviendront bientôt, nous l'espérons. Notre société a tant besoin de rencontres, de créations partagées, de moments festifs.

Un nouveau souffle pour Cléry-Saint-André

De la légitimité démocratique à la liberté d'expression il n'y qu'un pas.

Si l'un protège ou punit le non-respect de l'égalité de traitement (Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen 1789), l'autre permet de tout dire mais pas n'importe comment. Ainsi, rendre visible vos interrogations sur la légitimité d'un candidat vous vaudra le privilège d'être désigné du doigt et menacé, dans un discours réactionnaire le plus véhément, dans le seul but d'éviter de répondre sur le fond. Heureusement, il y a plus de gens raisonnables, ceux que l'on n'entend pas.

Cette situation plombe l'ambiance entre les élus. C'est ainsi que le maire dans son discours d'installation, appelait à l'apaisement et au dialogue constructif. Pourtant, ce début de mandat semblait s'ouvrir sur un changement de méthode, le maire reprenant deux de nos propositions : faire appel à l'emprunt et organiser avec les associations un temps festif en lieu et place du marché villageois cher aux Cléricois.

Or, ses remarques déplacées et hors de propos à certains membres de notre liste ou encore se réservant avec la minorité PS l'ensemble des postes des organismes extérieurs, s'assure un dialogue constructif sans réelle opposition ; drôle de conception démocratique.



DATES À RETENIR



COLLECTE ENCOMBRANTS

LUNDI 9 NOVEMBRE 2020

Pour en bénéficier, merci de prendre contact avec l'accueil de la mairie au 02 38 46 98 98 afin que nous puissions anticiper les volumes de ramassage. Seuls les objets volumineux seront ramassés (frigo, matelas, sommier, grands meubles, ...) > Rappel Horaires déchetterie : Lundi, Mercredi, Vendredi, Samedi : 10h- 12h / 14h- 17h.

NOVEMBRE

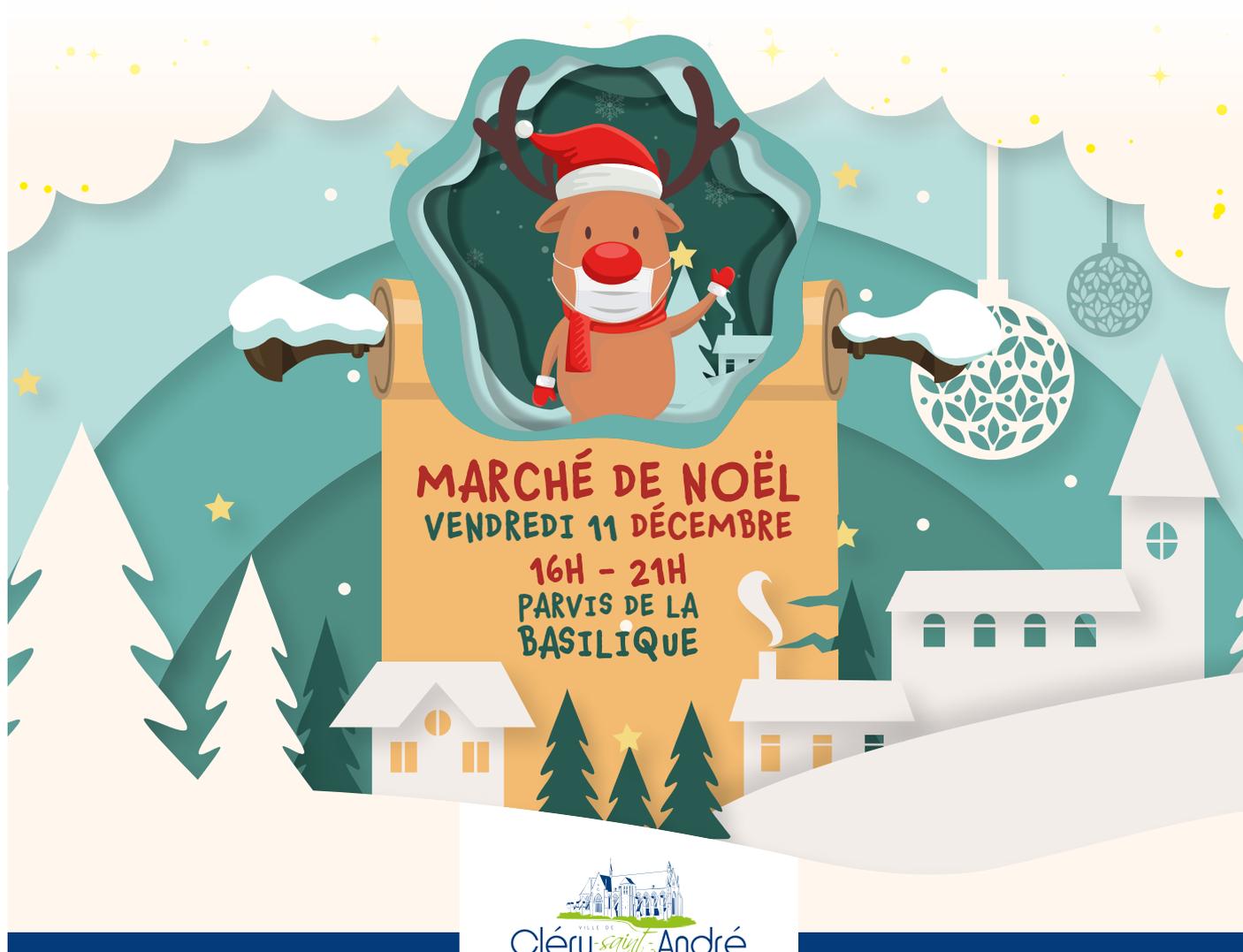
Jour	Date	Manifestation	Organisateur	Heure	Lieu
Mercredi	4	Groupe de paroles aux aidants	Arche des Souvenirs	15h30-17h	Petite Salle des Genêts d'Or
Jeudi	5	Spectacle	Relais Petite Enfance	8h-12h30	Espace Loire
Jeudi	5	Don du sang	EFS	16h30-19h30	Espace Loire
Vendredi	6	Assemblée Générale	Gym Danse	19h	Espace Loire
Samedi	7	Loto	Football	18h	Espace Loire
Mercredi	11	Concours Belote	Boules Lyonnaises	13h15	Espace Loire
Vendredi	20	Concert de la Sainte Cécile	Harmonie de Cléry	20h	Espace Loire
Vendredi	27	Conférence COVID	Sylvie THIERY	19h	Espace Loire

DÉCEMBRE

Jour	Date	Manifestation	Organisateur	Heure	Lieu
Vendredi	4	Fête de Noël	AMAP Terres d'Ardoux	18h	Espace Loire
Samedi	19	Loto	Amicale des Sapeurs Pompiers	19h	Espace Loire

JANVIER

Jour	Date	Manifestation	Organisateur	Heure	Lieu
Jeudi	14	Pro Confort France	Les genêts d'Or	9h-17h	Grande Salle Genêts d'Or



VILLE DE
Cléry-saint-André

